

Compte rendu de l'assemblée du 29 janvier 1915, p.m.

MM. les Commissaires Ainey, Côté et Hébert.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

1.—(25013) Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Barbeau, concernant la désignation de la rue de l'Eglise.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De transmettre ledit rapport au Conseil.

2.—(24928) Soumis un rapport du Notaire de la Ville, transmettant une copie du protêt servi à MM. Hénault & Heffernan, en rapport avec le Chemin de la Côte des Neiges.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi.

3.—(25133) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant que les logements des employés du Département de l'Aqueduc soient occupés comme suit:

Haut, ancien Candlish, \$1,100, à être occupé par J. Connolly	\$1,100.00
Haut, ancien Vallée, \$1,100, à être occupé par N. Caron, à	1,000.00
Bas, ancien Connolly, \$1,100, à être occupé par E. Brisebois, à	1,100.00
Bas, ancien Caron, \$1,000, à être occupé par F. Gauthier, à	985.50

MM. Connolly et Caron devant payer \$40 par année de plus, représentant la différence de prix entre les bas et les hauts, et MM. Brisebois et Gauthier devant payer \$200 par année de loyer.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver la dite recommandation et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef d'y donner suite.

4.—Soumise une communication de Son Honneur le Maire, recommandant de rescinder la résolution du Bureau des Commissaires, en date du 23 janvier 1915, par laquelle M. Alex. Décarie, commis au Département de l'Inspection des Edifices, a été suspendu de ses fonctions.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que ladite résolution soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit.

5.—Soumis deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$10,876.49, \$15,244.99, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

6.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que M. le Commissaire Ainey soit appelé à présider.

7.—(24531) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'application faite devant la Commission des Chemins de Fer par la "Montreal Southern Counties Railway", en rapport avec l'entrée de cette Compagnie de Tramways sur le territoire de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De donner instructions au Département en Loi de comparaître devant la Commission des Chemins

Report of meeting held on the 29th January 1915, p.m.

Present: Messrs. Ainey, Côté and Hébert, Commissioners.

Owing to the absence of His Worship the Mayor, Commissioner Hébert was called to the Chair.

1.—(25013) Submitted a report from the Engineer Superintendent of the Road Department, in reply to a question put by Ald. Barbeau concerning the description of de l'Eglise street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be transmitted to the Council.

2.—(24928) Submitted a report from the City Notary, transmitting copy of protest served upon Messrs. Hénault & Heffernan in connection with the Côte des Neiges Road.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department.

3.—(25133) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that the lodgings of the employees of the Water Department be occupied as follows:

Upper storey, formerly Candlish, \$1,100, to be occupied by J. Connolly	\$1,100.00
Upper storey, formerly Vallée, \$1,100, to be occupied by N. Caron, at	1,000.00
Lower storey, formerly Connolly, \$1,100, to be occupied by N. Brisebois, at	1,100.00
Lower storey, formerly Caron, \$1,000, to be occupied by F. Gauthier, at	985.50

Messrs. Connolly and Caron to pay \$40 more per annum, said sum representing the difference of the price between the lower and upper storeys, and Messrs. Brisebois and Gauthier to pay \$200 per annum for rent.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said recommendation and to give instructions to the Chief Engineer to act accordingly.

4.—Submitted a communication from His Worship the Mayor, recommending that the resolution adopted by the Board of Commissioners on the 23rd January 1915, by which Mr. Alex. Décarie, clerk in the Building Inspection Department, was suspended, be repealed.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said resolution be repealed and annulled to all intents and purposes.

5.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$10,876.49, \$15,244.99, as per certified lists.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

6.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That Commissioner Ainey be called to the Chair.

7.—(24531) Submitted a report from the Law Department, anent the application made by the Montreal Southern Counties Railway before the Board of Railway Commissioners, in connection with the entrance of said Company into the City.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That instructions be given to the Law Department to appear before the Board of Railway Com-